



DIRECTION GENERALE

SECRETARIAT GENERAL DES CONCOURS

N° 001 /MJDH/INFJ/DG/SGOC

## COMMUNIQUE

Sur instructions de **Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de Formation Judiciaire**, le Secrétariat Général de la Commission d'Organisation des Concours 2023, informe les candidats retardataires à l'étape du dépôt des dossiers de candidature, qu'une ultime dérogation leur est accordée, **ce jeudi 14 septembre 2023 de 07H00 à 16H00, délai de rigueur, pour le faire.**

Passer ce délai, **aucune réclamation ne sera plus reçue, ni dérogation accordée.**

Par conséquent, **les candidats retardataires sont priés de prendre toutes les dispositions utiles, pour accomplir cette dernière formalité, avant la publication des listes des candidats aptes à concourir.**



Fait à Abidjan, le 11 septembre 2023

**Mme NOMVIA Ouli Henriette**  
*Secrétaire Général de la Commission  
d'Organisation des Concours 2023*